

les . RenDez-Vous

NUMÉRO SPÉCIAL
A V R O L S
2 0 0 5

peuple
& culture

Lisons collectivement le traité établissant une Constitution pour l'Europe

L'Union Peuple et Culture

a été invitée par des associations d'Éducation Populaire à les rejoindre pour appeler à voter "non" au projet de traité constitutionnel européen.

Le 22 janvier dernier, son Conseil d'Administration a décidé de ne pas se prononcer sur des indications de vote. Il a considéré en effet qu'un mouvement d'Éducation Populaire se doit prioritairement de rechercher et diffuser des moyens utiles à tout citoyen pour se forger une décision, en l'aidant à assumer ses choix. Il s'est engagé enfin à développer dans et à l'extérieur de l'Union Peuple et Culture des actions favorisant la prise de conscience politique des enjeux en cours, notamment en regard de la construction européenne.

Pour concrétiser cette recommandation, quelques membres de Peuple et Culture ont mis au point un programme d'intervention, qui a été expérimenté lors d'une réunion de travail nationale rassemblant 18 militants, salariés et bénévoles, le dimanche 13 mars dernier.

Ce numéro spécial des *Rendez-Vous du réseau Peuple et Culture* rend compte de ces travaux. Il en présente le résultat, sous forme d'outillages, destinés à **faciliter une lecture rapide, compréhensive et critique du texte**, particulièrement dense, du traité. A l'origine, et non prétexte, d'un débat éclairé.

Les raisons de notre initiative

Ici, nous cherchons délibérément à nous écarter d'une lecture partisane de ce traité qui serait censée guider le citoyen tout en lui épargnant la confrontation personnelle au document. Nous proposons une approche méthodologique pour une lecture critique et rapide qui permette à chacun de se faire sa propre opinion, ou encore, à des collectifs d'entreprendre une lecture partagée de ce texte très touffu et fort ingrat de prime abord. Autrement dit, nous voulons éviter que le citoyen soit, d'entrée de jeu, dépendant des thèses de l'un ou l'autre d'entre nous. Nous ne versons pas non plus dans une croyance angélique en une lecture qui serait soi-disant neutre : comme chacun de nous (nous, les premiers testeurs !), tout citoyen soucieux de fonder ses choix peut, en s'inspirant de tout ou partie de cette démarche, filtrer sa consultation en fonction de la structure du texte d'une part, de ses aspirations, intuitions et centres d'intérêt, constitutionnels et européens, d'autre part.

Dans certaines de nos

associations, plusieurs thèses sont en présence. Or, c'est la référence au texte qui permet le dialogue raisonné. En somme, il s'agit d'ouvrir la démarche à la lecture du texte et aux hypothèses de chacun pour renouveler la confrontation de nos pensées.

La démarche suggérée se veut, avant tout, collective. Nourrie par l'échange participatif, elle ne se pratique pas sur un seul modèle. On trouvera ainsi, dans les pages qui suivent, plusieurs propositions de parcours, parmi lesquelles peuvent s'opérer des itinéraires très différents.

Dans le même ordre d'idées, notre bibliographie qui n'est pas exhaustive est une base modulable, évolutive, chacun avisant en fonction de ses centres d'intérêt et de son budget.

En tant que telles, les propositions faites sont donc améliorables, grâce à l'apport de toutes et tous les utilisateurs.

A vous, en retour, de nous faire part de vos avis, ainsi que de vos trouvailles.

► Approche méthodique

sommaire

Lisons collectivement le traité établissant une constitution pour l'Europe	1
Les raisons de notre initiative	1
Approche méthodique	2-7
Annexes	
Cartographies réalisées pour la séance du 13/03/05	8-11
Table des sources	12-13
Fiche qualité	13
Bilan de la réunion du 13/03/05	14
Prolongement de ce travail	15
Fiche d'évaluation	15
Coordonnées	16

Travail et dossier réalisés par :
Catherine Beaumont
Evelyne Dupont-Lourd
Eloïse Giovannelli
Jean-Claude Lucien
Pierre Masson,
 avec le soutien financier de la Mission Europe.

Deux propositions de parcours, selon le temps dont on dispose

Suite à notre expérimentation, nous proposons deux parcours de lecture assez semblables dans la forme mais qui diffèrent essentiellement par la durée dont on dispose (en fonction des circonstances, des caractéristiques du groupe, des disponibilités, etc.). Ces deux parcours n'ont pas pour but d'amener à lire exhaustivement le Traité Constitutionnel de l'Europe mais de permettre une première découverte suivant une méthode qui peut être utilisable, ensuite, pour prolonger la lecture de manière autonome, individuellement ou collectivement.

Nous désignons l'un de ces parcours par la métaphore du lièvre. Il franchit 6 étapes, pendant une durée totale d'un peu plus de 3 heures.

Avantage de ce parcours : il peut s'envisager sur une seule séance.

Attention ! Si l'on veut aboutir, il est impératif d'accepter la contrainte d'un minutage imposé.

Un autre type de parcours que nous nommons, pour le différencier, la tortue, se décline en 7 étapes, également minutées, avec un temps de déroulement estimé à 4 heures 30 minutes, en admettant cependant des variations ou des déclinaisons un peu plus longues, pour l'une ou l'autre des étapes.

Celles-ci sont signalées au long du scénario exposé.

Bien sûr, le lièvre et la tortue... dans la fable de Jean de La Fontaine (Livre sixième, Fable X)

"Rien ne sert de courir ; il faut partir à point."

Qu'il s'agisse d'une course en ligne droite ou en zigzag, il faut bien commencer mais surtout continuer le cheminement, en sachant interroger, à son rythme, ressources et experts.

Éléments communs aux deux propositions :



- La taille du groupe : 20 personnes maximum par séance.
- Une préparation nécessaire par une petite équipe qui exploitera ensuite les premiers résultats et organisera la suite (en cherchant à accroître l'équipe initiale).
- La présence effective de deux animateurs de réunion, connaissant bien le sujet.
- Le respect de l'ordre des étapes (explicité dans la description de la démarche mais à adapter).
- Un exemplaire du traité par personne (voir p. 13 "Où trouver le traité ?") et quelques exemplaires comprenant les protocoles et les déclarations.
- Une table de documentation comprenant ouvrages, articles, documents divers.
- Un matériel technique en quantité suffisante pour des manipulations pratiques :
 - post-it de différentes couleurs, de petite taille (4 x 5 cm.)
 - grandes feuilles de Canson, de plusieurs couleurs
 - tableau de papier, feutres, rouleaux de scotch
 - système d'accrochage ou de fixation au mur
 - ciseaux, colle, crayons noirs et couleurs.
- Un environnement (petite exposition, mets et boissons européens, musique...).

les . RenDez-Vous

n° spécial avril 2005
 contact : e/ communication@peuple-et-culture.org
 Union Peuple et Culture • 108 rue Saint Maur •
 75011 Paris • t/ 01 49 29 42 80 • f/ 01 43 57 62 42
 e/ union@peuple-et-culture.org
 w/ peuple-et-culture.org

Approche méthodique



Parcours de 4h30
environ

Ouverture

Durée : 5 minutes

Mot de bienvenue, présentation de la ou des séances, rappel des règles et du rôle des animateurs, etc.

► Etape 1 - Repérage des sources

Durée : 30 minutes + 5 minutes de "retour"

But :

- Recenser, trier et caractériser les sources à disposition, diverses à tout point de vue (taille, origine, etc.)

Déroulement :

- Travail individuel. Choisir une source et, à partir d'elle, repérer une expression ou une définition significatives
- 2 post-it (4 x 5cm) de deux couleurs : l'une pour caractériser ce qui serait plutôt d'ordre informatif, l'autre ce qui serait plutôt un point de vue, une opinion, une prise de position
- Reporter sur chaque post-it de couleur correspondante l'expression et/ou la définition choisies, avec au verso l'origine de la source
- Mutualisation : lecture à haute voix des expressions et/ou définitions retenues, tour de table
- Collectage des post-it pour établir une première carte des représentations du groupe
- Eventuellement, en prolongeant par d'autres séances, établir une carte exhaustive de la base de documentation mise à disposition.

Raisons et modalités de cette étape :

Nous partons de ce que nous vivons tous les jours : un contexte de "bruits" (au sens informationnel), dans lequel il est difficile de se repérer.

L'exercice permet :

- de vérifier que chacun est en capacité d'opérer des distinctions entre ce qui relève de l'information et ce qui constitue plutôt des opinions
- de faire apparaître des difficultés de lecture, des risques d'erreurs d'appréciation
- d'identifier des ambiguïtés : certains faits sont aussi des opinions et vice-versa. Les animateurs, avec l'aide du groupe, aideront à chercher des solutions satisfaisantes (utilité des deux couleurs)
- de répartir équitablement la parole et réassurer chacun quant à ses capacités en lecture consultative, sur une base de compréhension.
- de persuader que chaque coup de sonde a beaucoup plus de portée que son auteur ne l'imagine.

Avant de passer à l'étape suivante, bref retour sur ce qui s'est déroulé.



Parcours
de 3h
environ

► Etape 1 - Repérage des sources

Durée : 30 minutes

- Lecture individuelle et silencieuse des documents à disposition (une vingtaine) et rédaction des post-it, selon le même principe que la tortue : 15 minutes

- Lecture en commun puis disposition de son post-it sur une feuille blanche au mur : 15 minutes.

- de resituer la lecture dans le contexte socio-politique pour dédramatiser le vote.

L'Europe Joseph Rován Peuple et Culture aux Editions du Seuil 1966

L'Europe est sortie des manuels scolaires pour entrer dans le langage quotidien. De réalité géographique, elle est devenue pour les uns synonyme de Marché commun, pour d'autres de Civilisation occidentale, pour d'autres encore de machine de guerre des trusts et des monopoles. Thème de publicité commerciale et de batailles électorales, l'Europe est un mot qui recouvre pour le consommateur, le travailleur, le citoyen, des notions diffuses et contradictoires.

Ce livre est un peu un retour aux sources, une redécouverte de notre continent, de sa réalité et sa diversité géographiques, de son évolution historique, de ses tentatives successives d'unification. C'est aussi une présentation des Europes possibles, de celles qui se construisent progressivement depuis vingt ans à Six, à Sept, à Dix-huit ou à Vingt. L'auteur, vice-président de Peuple et Culture, chargé notamment des relations internationales, n'a pas cherché à défendre une thèse, mais à présenter un panorama complet de l'Europe éclairé par de multiples documents sur la géographie, l'histoire, etc.

Parce qu'il part des réalités quotidiennes, parce qu'il ne néglige aucun aspect de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui, parce qu'il incite le lecteur à la réflexion, au choix politique en lui offrant des perspectives et des moyens d'action concrète, ce livre constitue une remarquable contribution à une éducation civique européenne.

(4* de couverture)

► Approche méthodique

► Etape 2 - Formulation de questions

Durée : 30 minutes + 5 minutes de "retour" sur l'étape

But :

- Énoncer, communiquer et classer toutes les questions et hypothèses que nous avons déjà en tête avant d'entrer dans le texte.

Déroulement :

- Écriture individuelle sur des petits post-it (même format que précédemment) puis mutualisation sur un tableau.
- Retour sur l'étape.

Raisons et modalités de cette étape :

- Nous ne découvrons pas l'Union Européenne aujourd'hui, nous avons déjà en tête des interrogations et des hypothèses, souvent de manière peu explicite. Cet effort de formulation constituera donc le premier état d'une culture ouverte et partagée pour les participants.
- Parce qu'elles résultent de notre connaissance/méconnaissance du domaine, nos interrogations et hypothèses constituent l'un des fils rouges de notre consultation du texte et nous évitent de nous y perdre.
- Il est toutefois possible que des pans entiers, faute de repérages dans le texte, échappent à l'investigation collective ainsi initiée, d'où l'importance de l'étape 4 pour équilibrer la consultation.

► Etape 3 - Lectures de préambules

Durée : 30 minutes

But :

- Apprécier le nuancier des choix de formulation pour les valeurs fondamentales exprimées dans les déclarations d'intention, selon le contexte de naissance, historique et géographique, des textes dits constitutionnels ; ici le Traité constitutionnel européen, la Constitution française de 1958, la Constitution espagnole, la Loi Fondamentale allemande.

Déroulement :

- Extraction de ce qui est original dans chacun des textes puis mutualisation.

Raisons et modalités de cette étape :

- Sortir du contexte franco-français
- Découvrir que les textes juridiques, s'ils sont techniques, voire technicistes par endroits, contiennent des choix de valeurs dont la formulation est pesée. A la lecture de préambules, chacun est en capacité de formuler son avis sur l'intérêt ou les limites des termes choisis puis, le cas échéant, d'envisager son engagement dans des actions collectives et/ou individuelles qui les prennent pour appui (dans

Nos questions

13/03/05

Quelle est la différence entre Traité et Constitution ?
 Est-il nécessaire d'établir une Constitution ?
 Qu'est-ce qui est nouveau, différent, inquiétant ?
 Le Traité place-t-il l'homme au centre de ses préoccupations ?
 Qui décide vraiment du bien commun dans le projet de Constitution ?
 L'affirmation de valeurs communes sera-t-elle suffisante à la garantie pacifiste de l'Europe ?
 Le Projet forge-t-il les choses dans le sens de l'ultralibéralisme ou est-ce déjà fixé par les traités antérieurs ?
 Ultralibéralisme : pourra-t-on le corriger ?
 Qu'en est-il de la mise en œuvre (Partie III) ?
 A quelles conditions le Traité est-il révisable ?
 Procédures à mettre en œuvre ?
 Où les trouve-t-on ?
 Qu'est-ce qui est le plus facile et le moins facile à retirer ?
 Les différents modes de consultation des citoyens européens et la démocratie ?
 Comment interroger le processus, le produit et leurs articulations ?
 Comment préserver l'entité de chaque pays ?
 Pourquoi le débat sur la Constitution est-il utilisé comme bouc-émissaire pour des problèmes de réformes nationaux ?
 Le principe de laïcité ne risque-t-il pas d'être menacé par ce Traité ?
 Quelles sont les implications de la Constitution pour la vie associative ?
 La France peut-elle dire non ?

► Etape 2 - Formulation des questions (ou hypothèses)

Durée : 20 minutes

- Chacun écrit sa question ou hypothèse sur un post-it d'une couleur différente (durée : 5 minutes)
 - Chacun lit la question écrite par son voisin et, pendant ce temps, quelqu'un l'écrit au tableau
- On pose le post-it à côté de cet écrit.
 Pas de commentaires (durée : 15 minutes)

► Etape 3 - Lecture de préambules

Durée : 15 minutes

- Les textes sont distribués. Dégager ce qui est original dans chacun des textes avec prise de notes au tableau.

► Approche méthodique



l'hypothèse où le texte est adopté !).

- Construire les repères pour édifier une méthode de lecture rapide et critique, précisément référée au texte. (Pratique d'une lecture consultative : survol du texte - Pratique d'une lecture compréhensive : zones interrogées.)

► Etape 4 - Prospections cartographiques

Durée : 60 minutes

But :

• Etablir des cartographies permettant de se repérer selon des choix de parcours, à l'intérieur du texte du traité.

Déroulement :

• Brève présentation de deux cartographies simplifiées du traité (établies préalablement) : carte de la table des matières et première carte du sens, à partir de têtes de chapitre (voir pp. 8-9 et 10-11)

Chaque participant est destinataire des deux cartes.

• Constitution de petits groupes avec comme consigne de réaliser, sur un tableau papier, un résumé des prospections ainsi réalisées, à partir de zones d'interrogation indiquées ←

(N.B. : on peut interroger les participants pour savoir s'ils ont d'autres suggestions)

- Par petits groupes, lecture de pans de texte identifiés comme significatifs au regard des zones d'interrogation
- Dans chacun des sous-groupes, il sera également question, au fil de la lecture consultative, de consigner aussi quelques interrogations complémentaires, exprimées par les lecteurs : précisions glanées ou coups de sonde, étonnements, émerveillements ou indignations en cours de lecture, passages ardu, etc. Evidemment, chaque lecteur choisit ce qu'il souhaite consigner ainsi. Il est intéressant de l'inscrire dans la carte.

Raisons et modalités de cette étape

1) Les cartographies. Elles articulent, de façon non linéaire, des titres ou des expressions qui font repère dans le texte et permettent de circuler dans celui-ci. Les liens sont imaginés par les réalisateurs de la carte. Il existe ainsi potentiellement autant de cartes possibles que de participants.

Pour que l'exercice soit complet, il convient que les participants repartent au moins une fois d'un modèle proposé (ex. : la carte de la table des matières). La "fabrication" peut être très modeste. Elle doit surtout être imaginative et dans sa conception informative, lisible et esthétique. Le plus simple : papiers découpés, colle, etc., sur de grandes feuilles rigides de couleurs (Canson). Pour les plus experts, l'ordinateur et la vidéo-projection sont de plus en plus utilisés.



► Etape 4 - Prospections dans le Traité Constitutionnel Européen

Durée : 55 minutes

a) Détermination de groupes de 3 personnes autour des questions émises et rassemblées par têtes de chapitre (dans l'étape 2, éventuellement enrichie par les autres étapes)

b) Présentation d'une cartographie en soutien à la recherche

c) Travail de lecture de pans de texte correspondant aux zones d'interrogation proposées par les participants en s'aidant du sommaire et de la cartographie. Chaque groupe rendra compte de ce travail sous forme d'un tableau (ou d'une carte).

10 questions de 2 spécialistes*

Pourquoi et comment une "Constitution pour l'Europe" ?

Constitution ou traité ?

Qu'est-ce que le traité constitutionnel va changer ?

Une Europe plus citoyenne ?

Le traité constitutionnel "grave-t-il dans le marbre" le néolibéralisme ?

Le traité constitutionnel ferme-t-il la voie à l'Europe sociale ?

Quelles avancées en matière de politique étrangère commune et de défense ?

Quel débat en France et en Europe ?

Les raisons du "non" et du "oui"

Quelles frontières pour l'Europe ?

* Arnaud Lechevallier et Gilbert Wasserman, *La Constitution européenne, 10 clés pour comprendre*, La Découverte, mars 2005, 141 pages (7,5 €)

► Nos zones d'interrogation 13/03/05

- groupe 1 : Valeurs et droits fondamentaux
- groupe 2 : Emploi et politique sociale
- groupe 3 : Options économiques expressément citées
- groupe 4 : Règles de fonctionnement et cadre institutionnel ; ce qui semble nouveau dans ce texte
- groupe 5 : Recherche, culture et éducation
- groupe 6 : Justice et lutte contre les discriminations

Approche méthodique



L'intérêt des cartes est de servir à la fois de repérage dans des ensembles complexes ainsi que de mémoire. On peut se référer aux cartes lors d'un débat confrontant le groupe à la diversité de choix. Une réalisation cartographique un peu complète exige un certain nombre de séances, au-delà du temps indiqué pour le présent exercice.

2) Une consultation sélective. Chaque groupe adapte ses méthodes au pan d'interrogation choisi. Les pans étant distincts et complémentaires (du moins le pensons-nous), la synthèse qui s'ensuit n'est pas tronquée et les participants ont quelque chance de sortir des sentiers médiatiquement battus et rebattus. Ce renouvellement est essentiellement dû à une confrontation directe avec le texte lui-même. Ce qui n'est pas si habituel, au demeurant !

Etape 5 - Extraction de "noyaux" (problématiques) et questionnements

Durée : 30 minutes

But :

- Faire apparaître des problématiques centrales

Déroulement :

- Chaque petit groupe présente sa carte et, à ce propos :
 - indique ses choix de méthode de défrichage
 - ses options de visualisation
 - sommairement, le fruit de ses recherches.
- Sur un tableau présenté autre que le sien, chaque petit groupe tente de dégager les questions qui lui semblent principales (problématiques : les noyaux).
- Les questions sont mutualisées.

Variante :

- Chacun des participants rédige silencieusement ses questions puis les textes s'échangent pour, après un tour complet de lecture silencieuse, revenir à leur destinataire.

Raisons et modalités de cette étape

L'idée est de dépasser la prospection de l'acte 4 et de se préparer, en petits groupes ou individuellement, à l'effort de synthèse.

A ce stade du scénario, les participants sont rôtés à la confrontation et leurs méthodes sont peaufinées. L'improvisation n'est plus redoutée.

Exemple de tableau réalisé le 13/03/05 à partir de la zone d'interrogation "Options économiques expressément citées"

Préambule : Convaincus que l'Europe, [...], entend avancer sur la voie de la civilisation, du progrès et de la prospérité pour le bien de tous ses habitants... Résolus à poursuivre l'œuvre accomplie dans le cadre des traités instituant les Communautés européennes et du traité sur l'Union européenne, en assurant la continuité de l'acquis communautaire

Valeurs (I-2) : pas de référence explicite

Objectifs de l'Union (I-3)

1. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée
2. L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique libérée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive [...]

Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale et la solidarité entre les Etats membres.

3. Dans ses relations avec le reste du monde [...] elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme [...]

La libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement, sont garantis par l'Union (I-4)

Les Etats membres coordonnent leur politique économique et de l'emploi (I-12-3)

L'Union dispose d'une compétence exclusive dans les domaines suivants :

- a) l'union douanière
- b) l'établissement des règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur
- c) la politique monétaire pour les Etats membres dont la monnaie est l'euro
- e) la politique commerciale commune.

Etape 5 - Mutualisation et extraction de "noyaux démocratiques"

Durée : 55 minutes.

- Chaque groupe présente en quelques mots sa démarche de recherche puis ce qui ressort dans le traité sur les thèmes lus et abordés.

Comme il est à supposer qu'une Constitution gravite autour d'une conception de la démocratie, après chaque exposé, tous ensemble tentent de lire le tableau en extrayant son "noyau démocratique" puis en notant les questions que cela soulève.



Approche méthodique



► Etape 6 - Synthèse à partir des questions des étapes 2 (formulation de questions) et 5 (les noyaux)

Durée : 45 minutes

But :

- Croiser les questions et les hypothèses des étapes antérieures avec les "noyaux"
- Utiliser des "objets de sens" (relevés de sources, cartes et tout document exposé réalisé durant le parcours)
- Rechercher ensemble des réponses (dans les ressources constituées, explorées ou dans le groupe lui-même : une personne peut être "expert" sur telle ou telle question, par exemple)
- Essayer de formuler des questions pour un débat.

Déroulement :

- En 3 ou 4 petits groupes (15 minutes), mise en relation des questions et hypothèses initiales et des "noyaux". Reprise des questions initiales et recherche d'indication de réponses (Y-a-t-il une ou plusieurs réponses à la question que je posais ? Mon hypothèse est-elle confirmée ? Infirmée ?)
- Grand groupe :
 - Mutualisation des réponses (sous forme par exemple d'un petit exposé par chacun des participants)
 - Quelles questions ne sont pas traitées ?
 - Quelles réponses ne sont pas apportées ? Où les trouver (au besoin ailleurs que dans le traité) ?

Raisons et modalités de cette étape :

Les participants sont maintenant à même de se représenter globalement le traité et de contextualiser ses principaux apports. Ils doivent être incités à poursuivre leur lecture.

► Etape 7 - Bilan du travail réalisé et organisation de la suite

Durée : 30 minutes

- Tour de table
 - sur la méthode proposée
 - sur l'appropriation du document
 - sur les suites à donner (formes, contenus en fonction des interrogations et de la progression du groupe)
- Fiche qualité à remplir (modèle joint en annexe).



► Etape 6 - Brève discussion et retour sur la méthode

Durée : minimum 5 minutes et suivant la disposition des participants.

- Fiche qualité à remplir très rapidement (modèle joint en annexe)
- Echange informel sur le ressenti, les suites, l'intérêt.

Nos questionnements faisant débat 13/03/05

Notre utopie

S'interroger sur ce que devrait être l'Europe pour nous
Chercher dans le traité les progrès mais aussi les contradictions, les pertes d'acquis, les bénéfices peut-être...

Tenter de faire un bilan (situer le traité dans l'espace et le temps)

Importance d'un choix, dans un sens ou dans l'autre ?

S'interroger sur nos craintes, nos peurs

Qu'avons-nous à perdre ou à gagner ?

Qu'est-ce qui apparaît ? Qu'est-ce qui risque de disparaître ?

L'Europe peut-elle être une entité politique ?

Quelles différences dans la répartition des pouvoirs entre ce qui est proposé et les traités précédents ?

Le rôle du Parlement européen est-il renforcé ?

Les Etats actuels bénéficieront-ils toujours d'une marge de manœuvre ?

Qu'est-ce que la démocratie participative évoquée dans le Traité ? Est-elle suffisante ?

Quelles sont les procédures de révision de la constitution ?

L'Union Européenne a-t-elle réellement les moyens de réguler la concurrence ? Mais si rien ne freine la concurrence, qu'est-ce qui risque de se passer ?

L'Union apporte-t-elle des garanties suffisantes ?

La "marchandisation" et la disparition du service public (sans parler des associations) sont-elles inéluctables ? Le traité constitutionnel accélère-t-il ce processus ?

L'Union apporte-t-elle des garanties suffisantes ?

La "marchandisation" et la disparition du service public (sans parler des associations) sont-elles inéluctables ? Le traité constitutionnel accélère-t-il ce processus ?

L'Europe "culturelle" apparaît peu et pourtant l'Europe s'est aussi construite sur les cultures qui lui ont permis d'exister.

Où sont les alternatives démocratiques ? Qui les propose ? Existe-t-il une "citoyenneté" européenne ?

Annexe (cartographie 1)

TITRE I – DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'UNION
8 articles (I-1 à I-8)

TITRE II – LES DROITS FONDAMENTAUX ET LA CITOYENNETE DE L'UNION
2 articles (I-9 à I-10)

TITRE III – LES COMPETENCES DE L'UNION
8 articles (I-11 à I-18)

TITRE IV – LES INSTITUTIONS ET ORGANES DE L'UNION

CHAPITRE I – LE CADRE INSTITUTIONNEL
11 articles (I-19 à I-29)

CHAPITRE II – LES AUTRES INSTITUTIONS ET LES ORGANES CONSULTATIFS DE L'UNION
3 articles (I-30 à I-32)

TITRE V – L'EXERCICE DES COMPETENCES DE L'UNION

CHAPITRE I – DISPOSITIONS COMMUNES
7 articles (I-33 à I-39)

CHAPITRE II – DISPOSITIONS PARTICULIERES
4 articles (I-40 à I-43)

CHAPITRE III – LES COOPERATIONS RENFORCEES
1 article (I-44)

TITRE IV – L'ASSOCIATION DES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER
6 articles (III-286 à III-291)

TITRE V – L'ACTION EXTERIEURE DE L'UNION

CHAPITRE I – DISPOSITIONS D'APPLICATION GENERALE
2 articles (III-292 à III-293)

CHAPITRE II – LA POLITIQUE ETRANGERE ET LA SECURITE COMMUNE

Section 1 Dispositions communes
15 articles (III-294 à III-308)

Section 2 La politique de sécurité et de défense commune
4 articles (III-309 à III-312)

Section 3 Dispositions financières
1 article (III-313)

CHAPITRE III – LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE
2 articles (III-314 à III-315)

CHAPITRE IV – LA COOPERATION AVEC LES PAYS TIERS ET L'AIDE HUMANITAIRE

Section 1 La coopération au développement
3 articles (III-316 à III-318)

Section 3 L'aide humanitaire
1 article (III-321)

Section 2 La coopération économique, financière et technique avec les pays tiers
2 articles (III-319 à III-320)

CHAPITRE V – LES MESURES RESTRICTIVES
1 article (III-322)

CHAPITRE VI – ACCORDS INTERNATIONAUX
4 articles (III-323 à III-326)

CHAPITRE VII – RELATIONS DE L'UNION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LES PAYS TIERS ET DELEGATIONS DE L'UNION
2 articles (III-327 à III-328)

CHAPITRE VIII – MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE DE SOLIDARITE
1 article (III-329)

TITRE VI – LA VIE DEMOCRATIQUE DE L'UNION
8 articles (I-45 à I-52)

TITRE VII – LES FINANCES DE L'UNION
4 articles (I-53 à I-56)

TITRE VIII – L'UNION ET SON ENVIRONNEMENT PROCHE
1 article (I-57)

TITRE IX – L'APPARTENANCE A L'UNION
3 articles (I-58 à I-60)

PARTIE I

11 344 mots

TITRE I – DISPOSITIONS D'APPLICATION GENERALE
8 articles (III-115 à III-122)

TITRE II – NON-DISCRIMINATION ET CITOYENNETE
7 articles (III-123 à III-129)

TITRE III – POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

CHAPITRE I – MARCHÉ INTERIEUR

Section 1 Etablissement et fonctionnement du marché intérieur
3 articles (III-130 à III-132)

Section 2 Libre circulation des personnes et des services

Sous-section 1 Travailleurs

4 articles (III-133 à III-136)

Sous-section 2 Liberté d'établissement

7 articles (III-137 à III-143)

Sous-section 3 Liberté de prestation de services

7 articles (III-144 à III-150)

Section 3 libre circulation des marchandises

Sous-section 1 Union douanière

1 article (III-151)

Sous-section 2 Coopération douanière

1 article (III-152)

Sous-section 3 Interdiction de restrictions quantitatives

3 articles (III-153 à III-155)

PARTIE III : LES POLITIQUES ET DE

Section 4 Capitaux et paiements

5 articles (III-156 à III-160)

Section 5 règles de concurrence

Sous-section 1 Les règles applicables aux entreprises

6 articles (III-161 à III-166)

Sous-section 2 Les aides accordées par les Etats membres

3 articles (III-167 à III-169)

Section 6 Dispositions fiscales

2 articles (III-170 à III-171)

Section 7 Dispositions communes

5 articles (III-172 à III-176)

CHAPITRE II – POLITIQUE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

1 article (III-177) renvoyant à l'article I-3

Section 1 La politique économique

7 articles (III-178 à III-184)

Section 2 La politique monétaire

7 articles (III-185 à III-191)

Section 3 Dispositions institutionnelles

2 articles (III-192 à III-193)

Section 4 Dispositions propres aux Etats membres dont la monnaie est l'euro

3 articles (III-194 à III-196)

Section 5 Dispositions transitoires

6 articles (III-197 à III-202)

Constitution pour l'Europe

271 pages pour les protocoles et annexes

PREAMBULE

299 mots
signé par 25 chefs
d'Etat :
06 Monarques
18 Présidents de la
République
01 Gouvernement
(Royaume de Suède)

PARTIE II : LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION

4 528 mots

TITRE II - LIBERTES
14 articles (II-66 à II-79)

TITRE VII - DISPOSITIONS GENERALES REGISSANT
L'INTERPRETATION ET L'APPLICATION DE LA CHARTE
4 articles (II-111 à II-114)

TITRE III - EGALITE
7 articles (II-80 à II-86)

TITRE IV - SOLIDARITE
12 articles (II-87 à II-98)

TITRE V - CITOYENNETE
8 articles (II-99 à II-106)

TITRE VI - JUSTICE
4 articles (II-107 à II-110)

PARTIE IV : DISPOSITIONS GENERALES ET FINALES

2 576 mots
12 articles (IV-437 à IV-448)

CHAPITRE III - POLITIQUES DANS D'AUTRES DOMAINES

Section 1 Emploi
6 articles (III-203 à III-208)

Section 3 Cohésion économique, sociale
et territoriale
5 articles (III-220 à III-224)

Section 5 Environnement
2 articles (III-233 à III-234)

Section 7 Transports
10 articles (III-236 à III-245)

Section 9 Recherche et développement
technologique et Espace
8 articles (III-248 à III-255)

Section 2 Politique sociale
11 articles (III-209 à III-219)

Section 4 Agriculture et Pêche
8 articles (III-225 à III-232)

Section 6 Protection des consommateurs
1 article (III-235)

Section 8 Réseaux transeuropéens
2 articles (III-246 à III-247)

Section 10 Energie
1 article (III-256)

PROTOCOLES ET ANNEXES

36 PROTOCOLES
2 ANNEXES
1 ACTE FINAL
2 DECLARATIONS

CHAPITRE IV - ESPACE DE LIBERTE, DE SECURITE ET DE JUSTICE

Section 1 Dispositions générales
8 articles (III-257 à III-264)

Section 2 Politiques relatives aux contrôles
aux frontières, à l'asile et à l'immigration
4 articles (III-265 à III-268)

Section 3 Coopération judiciaire
en matière civile
1 article (III-269)

Section 4 Coopération judiciaire
en matière pénale
5 articles (III-270 à III-274)

Section 5 Coopération policière
3 articles (III-275 à III-277)

CHAPITRE II - DISPOSITIONS FINANCIERES

Section 1 Le cadre financier pluriannuel
1 article (III-402)

Section 2 Le budget annuel de l'Union
4 articles (III-403 à III-406)

Section 3 L'exécution du budget et la décharge
3 articles (III-407 à III-409)

Section 4 Dispositions communes
5 articles (III-410 à III-414)

Section 5 Lutte contre la fraude
1 article (III-415)

LE FONCTIONNEMENT L'UNION 51 552 mots

Section 1 Santé publique
1 article (III-278)

Section 2 Industrie
1 article (III-279)

Section 3 Culture
1 article (III-280)

Section 4 Tourisme
1 article (III-281)

Section 5 Education, Jeunesse, Sport et Formation professionnelle
2 articles (III-282 à III-283)

Section 6 Protection civile
1 article (III-284)

Section 7 Coopération administrative
1 article (III-285)

CHAPITRE V - DOMAINES OU L'UNION PEUT DECIDER DE MENER UNE ACTION D'APPUI, DE COORDINATION OU DE COMPLEMENT

CHAPITRE III - COOPERATIONS RENFORCEES
8 articles (III-416 à III-423)

TITRE VII - DISPOSITIONS COMMUNES
13 articles (III-424 à III-436)

TITRE VI - LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION

CHAPITRE I - DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

Section 1 Les institutions

Sous-section 1 Le Parlement européen 11 articles (III-330 à III-340)

Sous-section 2 Le Conseil européen 1 article (III-341)

Sous-section 5 La Cour de Justice de l'Union Européenne 29 articles (III-353 à III-381)

Sous-section 6 La Banque centrale européenne 2 articles (III-382 à III-383)

Sous-section 3 Le Conseil des Ministres 5 articles (III-342 à III-346)

Sous-section 4 La Commission européenne 6 articles (III-347 à III-352)

Sous-section 7 La Cour des comptes 2 articles (III-384 à III-385)

Section 2 Les organes consultatifs de l'Union

Sous-section 1 Le Comité des régions 3 articles (III-386 à III-388)

Sous-section 2 Le Comité Economique et Social 4 articles (III-389 à III-392)

Section 3 La banque européenne d'investissement 2 articles (III-393 à III-394)

Section 4 Dispositions communes aux institutions, organes et organismes de l'Union 7 articles (III-395 à III-401)

Annexe (cartographie 2)

Une carte d'exploration du

But : isoler des caractéristiques, objectives autant que faire se peut, avant et afin de prendre parti ; donc, aller au texte sans s'y perdre et ne pas se fier au premier commentaire venu. Bien joli tout cela ! Mais comment ?
Parce que le sommaire, attentivement consulté, se révélait trop peu parlant, j'ai adopté pour démarche complémentai-

HYPOTHÈSES ET QUESTIONS INITIALES

MOTS-CLÉS SUR PRÉAMBULES

CE QUI SERAIT NOUVEAU/TRAITÉS ANTÉRIEURS

PRÉCISIONS GLANÉES

cf. définition des "services" p.73

LES VALEURS DE L'UE ET LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX

Partie I Titre I - Définition et objectifs de l'UE
Art. 1.2 Les valeurs de l'UE
Art. 1.3 Les objectifs de l'UE
Art. 1-4 Libertés fondamentales et non-discrimination
Nécessaire lecture plurielle et débattante, semble-t-il
Partie II - La charte des droits fondamentaux de l'UE
Titre I - Dignité Art. II-61 à II-65 1 page
Titre II - Libertés Tit. II Art. II-66 à II-79 3 pages
Titre III - Egalité Art II-81 à II-86 1,5 page
Titre IV - Solidarité Art. II-87 à II-98 3 pages
Titre V - Citoyenneté Art. II-99 à II-106 2 pages
Titre VI - Justice Art. II-107 à II-110 1 page

AU FIL DE LA CONSULTATION, LES PASSAGES ARDUS À LIRE

COUPS DE SONDE

Quid en cas de violation des valeurs de l'union par un des Etats membres ? (p. 44)
Quelle conception de la laïcité ?
Et le droit d'asile ?
Voir Partie II Titre II - Art. II-78
Et les droits de l'enfant ?
Voir Partie II Titre III - Art. II-84
Et l'ouverture aux cultures extra-européennes ??

DISAIT-ELLE

(pas moi... quoique) :
"C'est bien, mais cela ne mange pas de pain !"
Et, pensais-je : "Pourvu qu'elle ne le dise pas aussi pour la déclaration des droits de l'homme" !!!!!
Histoire de se détendre un peu, si possible !!!!...

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

Partie I Titre I - Définition et objectifs de l'UE
Art. 1.3.3
Partie I Titre IV - Les institutions et organes de l'UE
Art. 1.48 Les partenaires sociaux et le dialogue social autonome
Partie II Titres III, IV
Egalité Art II-81 à II-86
Solidarité Art. II-87 à II-98
Partie III Titre III - Politiques et actions internes
Chap. III Section 1 - Emploi (pp. 105-107) 2 pages
Section 2 - Politique sociale (pp.107-113) 4 pages
Section 3 - Cohésion économique, sociale, territoriale (pp. 113-115) 2 pages

OPTIONS ÉCONOMIQUES EXPRESSÉMENT CITÉES

Partie I Titre I - Définition et objectifs de l'UE
Art. 1.3 Les objectifs de l'UE
Partie III Titre III - Politiques et actions internes
Chap. I Marché intérieur (pp. 67-87) 29 pages
ardues de surcroît
Chap. II Politique monétaire et économique (pp. 87-105) 18 pages

traité constitutionnel européen

re une lecture consultative de l'ensemble du texte, limitée à une heure de surcroît, non sans avoir aussi formulé les questions et les hypothèses de lecture qui étaient présentes à mon esprit. Cela m'a permis de construire les zones d'interrogation ci-après. Puis, dans ces zones, l'écémage de références au texte ainsi glanées.

ETONNEMENTS AU COURS DE LA CONSULTATION

Le volume imposant des pages portant sur les options économiques et les choix monétaires
Idem pour les coopérations judiciaires
Mais aussi la place du sécuritaire

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT, VIE DÉMOCRATIQUE ET CADRE INSTITUTIONNEL DE L'UNION

Partie I Titre I - Définition et objectifs de l'UE

Art I.5 Relations entre l'UE et les Etats membres

Art. I .6 Le droit de l'UE

Partie I Titre III - Les compétences de l'UE

Partie I Titre IV - les institutions et organes de l'UE

Partie I Titre V - L'exercice des compétences de l'UE

Chap. I Dispositions communes

Partie I Titre VI - La vie démocratique de l'U.E. (pp. 38-40)

2 pages

Partie III Titre VI - Le fonctionnement de l'UE (pp. 173-197)

24 pages

probablement essentielles... donc se répartir la lecture ?

RECHERCHE, CULTURE ET ÉDUCATION

Partie III Titre III - Politiques et actions internes

Chap. I section V - Règles de concurrence

Art III-167 Liste des dérogations à la concurrence (p.82)

Chap. III - Politiques dans d'autres domaines

Section 9 - Recherche, développement technologique et espace (pp. 126-129)

Chap. V - Domaines où l'UE peut décider une action d'appui, de coordination ou de complément

Section 3 - Culture (pp. 144-145)

Section 5 - Education, jeunesse, sport et formation professionnelle (pp. 145-147)

JUSTICE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Partie II - La charte des droits fondamentaux

Titre III - Egalité Art II-81 à II-86

Partie III - Les politiques et le fonctionnement de l'UE

Titre I - Dispositions d'application générale

Art. III-118 (p. 63)

Titre II - Non-discrimination et citoyenneté

Art. III-123 à III-129

Titre III - Politiques et actions internes

Chap. IV - Espace de liberté de sécurité et de justice (pp. 131-141)

QUELQUES DÉFINITIONS-CLÉS

Traité : accord entre Etats

Voir aussi le glossaire de *L'Humanité*

Constitution écrite : "Loi supérieure qui organise les pouvoirs publics et qui protège les libertés des citoyens". En principe et en bref, sauf exceptions donc, chaque Etat a la sienne et l'acte fondateur en est l'acte constituant.

D'après Marc Chevrier, Encyclopédie Agora
agora.qc.ca/mot.nsf (28 fév 2005)

SANS OUBLIER... LE FINAL, HÉ OUI !

Partie IV - Dispositions générales et finales (sans autre précision dans le sommaire)

Qui, entre autres, répond à certaines de nos questions :

1 - ce qui sera abrogé par le présent traité

2 - les procédures de révision...

Annexes

Puis les protocoles en annexe,

La plupart non édités

Annexe

Table des sources*

Ouvrages généraux

- **La constitution européenne : dix clés pour comprendre**, Lechevalier Arnaud et Wasseman Gilbert, La Découverte, mars 2005. Clair et très utilisable
 - **Oui, lettre ouverte aux enfants d'Europe**, Strauss-Kahn Dominique, Grasset, 2004
 - **Manuel critique du parfait Européen. Les bonnes raisons de dire "non" à la Constitution**, Généreux Jacques, Seuil, février 2005
 - **La Constitution européenne**, présentée par Duhamel Olivier, Colin, 2005
 - **Constitution européenne voter en connaissance de cause**, Moreau-Defarges Philippe, Editions d'Organisation, 2005
 - **Explique-moi... La Constitution européenne**, Collection du citoyen, Nane Editions, 2005 (pour un public jeune ; clair et bien présenté)
 - **Une certaine idée de l'Europe**, Steiner George, Actes Sud, avril 2005 (en 63 pages, enfin la culture !)
- Sont recommandés, en outre, des ouvrages de référence, comme :
- **Dictionnaire de philosophie politique**, Raynaud P. et Rials S. (sous la dir.), PUF, 1996
 - **Le dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle**, Cordellier S. (sous la dir.), La Découverte, 2005

Brochures officielles

- **"Constitution pour l'Europe : mode d'emploi"**, disponible sur Internet (http://www.europe.gouv.fr/actualites_1/dossiers_3/pour_europe_24/)
- **Le Parlement Européen et le Bureau d'information pour la France** (Parlement Européen: <http://www.europarl.eu.int>)
- **Carte recensant les sites Internet sur la constitution européenne** (Parlement Européen)
- **"Comprendre le projet de Constitution Européenne"** (Parlement Européen)
- **"Politique régionale : la dynamique européenne"**, 7 jours d'Europe, Hors-série n° 1, revue de la Commission européenne (<http://www.europea.eu.int/france>)
- **"De nombreuses langues, une seule famille : les langues dans l'Union Européenne"** (Union Européenne)
- **Le Traité de Nice** (utile pour comprendre certains aspects des propositions actuelles)

Documents venant de mouvements et associations

- **"Les associations construisent l'Europe des peuples"**, Pour, n°169, GREP, 2001
- **"La Constitution une chance pour l'Europe I"** Mouvement Européen-France et Jeunes Européens-France (<http://www.mouvement-europeen.org>)
- **La lettre des Européens**, n°51, Mouvement Européen-

- France (compte rendu des journées d'études des 16 et 17 octobre 2004, concernant notamment "Les défis que l'Union devra relever dans les prochaines années, en particulier celui de s'affirmer comme un acteur global")
- **"21 exigences pour le "traité constitutionnel" en cours de négociation dans le cadre de la Conférence intergouvernementale (CIG)"**, ATTAC, novembre 2003
 - **"Contre la Constitution nous proposons une autre Europe"**, Yves Salesse, co-Président de la Fondation Copernic, janv. 2005 (<http://www.fondation-copernic.org>)
 - **"Et si le peuple disait non"**, Paul Masson, in *La lettre de culture*, bulletin d'information de Culture et Liberté
 - **"12 questions sur le "traité établissant une Constitution pour l'Europe" qui met fin au modèle européen"**, droit de questions à Raoul-Marc Jennar, Peuple et Culture Corrèze, en collaboration avec ATTAC 19
 - **"Les projets de directive Bolkestein et de Constitution européenne n'ont-ils vraiment rien à voir ?"**, Jean-Jacques Chavigné et Gérard Filoche, Marseille Solidaire (<http://www.marseille.naros.info>)
 - **"Vers une constitution européenne"**, *Citoyens*, 1^{er} trimestre 2005, n°314, revue de La Vie Nouvelle
 - **Liasse du Celavar spéciale Constitution européenne**
 - **"A propos du traité constitutionnel de l'Europe"**, Assemblée Générale de Trajet Spectacle le 18 mars 2005

Articles de revue et presse

- **"5 dossiers qui vont changer l'Europe et pas forcément dans le bon sens"**, *Alternatives économiques*, n°234, mars 2005
- *Méto*, 18 février 2005 : **"l'Espagne en éclairer"**
- *Le Monde Initiatives*, février 2005 : **"Les frontières sociales de l'Europe"**, interview d'Olivier Duhamel
- *Le Monde Diplomatique*, février 2005, **"Europe : débat truqué sur la Constitution"**, Bernard Cassen, Raoul-Marc Jennar
- *Le Monde*, chaque jour ou presque, et particulièrement : **"La lente émergence d'une communauté de valeurs"**, Thomas Ferenczi (28 janvier 2005)
- **"La Constitution européenne vue d'Espagne"**, **"Le traité proposé n'est pas gravé dans le marbre"**, **"Qui veut de la post-démocratie ?"** (12 mars 2005)
- *L'Humanité*, jeudi 10 mars 2005
- *Le Figaro*, **"60% pour le Oui, indécision record"** (jeudi 10 mars 2005)
- **"Constitution européenne mode d'emploi"**, tiré à part du *Nouvel Observateur*, 6 octobre 2004, republié dans le numéro du 31/03 au 6/04/05

Argumentaires et analyses sur des prises de position

- **"NON à ce qu'on appelle erronément la Constitution européenne I"**, par Bernard Wesphael, député vert au Parlement Wallon (<http://appel200.chalon.free.fr>)

Annexe

- **“Réponses aux éléphants qui se trompent énormément”**, Raoul-Marc Jennar, 14 mars 2005 (<http://www.millebords.org>)
- **“Quelques vérités sur Bolkestein”**, Raoul-Marc Jennar, 24 février 2005 (<http://www.legrandsoir.info>)
- **“Libéralisation : vers un nouveau service public postal ?”**, Jean Proriol (UMP, rapporteur du projet de Loi relatif à la régularisation des activités postales, *l'Hémicycle*)

Sites Internet

Sur Internet on trouve beaucoup d'informations (notamment les textes des constitutions des Etats membres de l'Union Européenne).

Quelques sites officiels, autres que ceux déjà mentionnés :

- Sources d'Europe : www.constitution-europeenne.fr
- Services d'information du Gouvernement : www.europe.gouv.fr

* Compte tenu de l'abondance quotidienne des sources (qui va en croissant), il n'est pas envisageable de proposer une liste un tant soit peu complète des ouvrages, documents, articles sur le sujet. Nous nous limitons donc à quelques références sélectionnées.

Où trouver le Traité ?

- **Texte du Traité établissant une constitution pour l'Europe**, hors-série de *L'Humanité*, avec commentaires critiques et glossaire (3€)
- **“Texte du Traité établissant une constitution pour l'Europe”**, édité par *L'Hémicycle*, hors-série, 16 février 2005, disponible gratuitement à la Poste et dans divers lieux publics (mairies, etc.), au 08 10 20 05 25 ou sur Internet (www.hemicycle.info). La publication ne comprend pas les protocoles annexés, partie intégrante du Traité, et les déclarations. Il propose quelques repères utiles en deuxième page.
- **“Texte qui sera soumis à référendum”**, dans une édition format magazine, comprenant annexes, protocoles et déclarations publié par *L'Hémicycle*. Disponible en kiosque (3€) ou à commander sur Internet à www.hemicycle.info
- **Texte du traité** avec quelques protocoles annexés, édité par La Documentation Française, disponible en Librairie (4€)

FICHE QUALITÉ*

Nom :
Prénom :

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Indifférent
Acte 1 repérage des sources				
Acte 2 formulation de questions				
Acte 3 lectures de préambules				
Acte 4 prospections cartographiques				
Acte 5 extractions de "noyaux"				
Acte 6 tentative de synthèse				
Acte 7 amélioration/proposition				

Observations :

Souhaites-tu être tenu(e) informé(e) des "suites" ?
oui non

* Cette fiche est à adapter en fonction du déroulement de la séance. C'est un outil utile pour se faire une représentation rapide (une photographie) de ce qui a été réalisé et des réactions d'un public. Les premiers résultats obtenus le 13/03/05 (voir page suivante) sont donnés ici à titre d'exemple.

Annexe

**Réunion Peuple et Culture, dimanche 13 mars 2005, de 9h. à 16h.
Premier bilan, à partir de l'exploitation des fiches qualité.
(N.B. : les fiches sont remplies "à chaud", dans le minimum de temps).**

18 participants :
3 salariées de l'Union, dont la Directrice
13 membres du Conseil d'Administration, le Président et les membres du Bureau
1 adhérent individuel
1 personne "extérieure" (intervenant à l'Université d'Été 2004)
16 fiches à exploiter (les 2 animateurs s'abstenant)
80 réponses possibles (5 étapes parcourues avec 4 rubriques qualifiantes : Très satisfaisant-Plutôt satisfaisant-Peu satisfaisant-Indifférent)
Nombre de réponses : 71 (taux de réponse : 89 %)
Très satisfaisant : 29 (42 %)
Plutôt satisfaisant (à satisfaisant) : 37 (51%)
Peu satisfaisant : 5 (7%)
Indifférent : 0 (0 %)
Remarque : Indice de satisfaction : 93%

Etape 1 - Repérage des sources (14 satisfaisant - 2 peu satisfaisant)

Critiques et suggestions principales :
Un peu trop rapide pour en tirer le bénéfice.
Faire respecter la règle, trop long (a conduit à "sauter" des étapes ultérieures).
Une bibliographie photocopiée permettrait de pouvoir ensuite s'y reporter- Là, on les aperçoit mais on n'a pas les moyens d'y revenir ensuite.

Etape 2 - Formulation des questions, des hypothèses (15 satisfaisant - 1 peu satisfaisant)

Critiques et suggestions principales :
Cela aurait été bien de constituer des noyaux de questionnement pour ensuite entrer dans le texte nouveau.
Après le listage au tableau, faire une opération de regroupement pour déterminer les groupes de recherche qui vont travailler dans la phase 4.
Problème du travail des stocks de questions :
a) Emission des questions
b) Leur usage dans la suite
Europe ? Constitution ? Formulation des "entrées".
Le plus important est, une fois accordée la mise à disposition des sources de manière active, la récolte des questions de chacun pour explorer en commun le texte du traité.
Appropriation, compréhension concrète, élaboration d'une conscience individuelle et collective des argumentations.

Etape 3 - Lecture de préambules

Etape sautée (manque de temps)

Etape 4 - Prospections cartographiques (14 satisfaisant - 2 non réponses)

Critiques et suggestions principales :
Manque de temps pour dans le groupe aller au bout de la mise en scène/espace cartographique.
Avec plus de temps, partir de nos questionnements, représentations, notamment pour établir la prospection cartographique.
Proposition : identifier 1 ou 2 questions génériques, genre "quels pouvoirs réels" ou "quels nouveaux pouvoirs" et moins d'entrées "thématiques" : culture...

Etape 5 - Extraction de noyaux

Etape sautée (manque de temps)
Ce manque est regretté.

Etape 6 - Tentative de synthèse (14 satisfaisant - 2 peu satisfaisant)

Critiques et suggestions principales :
Pas vu la tentative !
Place accordée au débat ! (motif de satisfaction).

Etape 7 Améliorations/Propositions (9 satisfaisant - 6 ne se prononcent pas - 1 absent)

Sans commentaires.

Observations

Difficile de relire la proposition globale compte tenu du poids de la question temps pour l'analyser... Néanmoins intéressant et riche.

Avant même le repérage des sources et le travail sur les questionnements. Il aurait été intéressant de partir de nos représentations de l'Europe (nos espoirs, nos doutes, nos peurs...).

Gestion du temps difficile.

Trop court bien sûr.

La recherche d'équilibre entre "pression" et "relâche", entre préparation anticipée et co-construction collective à chaud est toujours très délicate.

Satisfaisant, compte tenu du temps dont nous disposons et de la composition du groupe.

Je suis satisfaite de cette journée qui m'a permis de rentrer dans un texte qui me paraissait jusque-là illisible et m'a incitée à approfondir ma lecture pour répondre à de nouvelles questions qui ont émergé au fil des réflexions et repérages partagés avec les autres membres du groupe.

Journée très riche et très citoyenne.

Peuple et Culture demeure le lieu de débat le plus précieux que je connaisse. Je suis intéressée par la fiche.

Excellente initiative.

rdv des associations

Prolongements à ce jour dans les associations membres

► Trajet Spectacle

L'association a organisé une séance de lecture du traité lors de son Assemblée générale du 18 mars. A l'issue de ce travail, l'association a rédigé une motion.

► Peuple et Culture Corrèze

Contact pris par la FAL (Ligue de l'Enseignement) pour une séance organisée en commun. Méthode utilisée : groupes de travail thématiques (culture, éducation, associations, laïcité, citoyenneté), apport d'informations sur les instances politiques européennes qui se mettent en place. Exposé de ce travail le soir même, lors d'une réunion publique en présence, si possible, d'un professeur de droit européen de la Faculté de Limoges. Réunion prévue le samedi 30 avril 2005 (après-midi et soirée).

► Peuple et Culture Loire-Atlantique

"Comment lire le projet de traité constitutionnel européen".
Peuple et Culture 44 souhaite apporter sa contribution, en référence au référendum. Non pas en indiquant dans quel sens voter mais en proposant une méthode de lecture du Traité qui permette à chacun de se forger les arguments lui

donnant la possibilité de contribuer aux débats. Séances prévues : mardi 12 et mardi 19 avril, mercredi 4 et mardi 17 mai, de 19 à 22h, dans les locaux de Peuple et Culture. Chaque séance est indépendante. Il est obligatoire de s'inscrire.

► Peuple et Culture Gard

Une participante de la réunion du 13 mars 2005, Cathy Thimonnier, a été sollicitée par ses collègues de travail. Séances prévues pendant deux matinées, en utilisant la méthode recommandée. Intérêt pour tester cette méthode avec un public très mêlé : du jeune "en difficulté" au jeune suivant des études supérieures.

► Peuple et Culture Finistère

Le 6 avril, Félix Gatayija a animé un atelier de lecture du traité instituant la constitution européenne en utilisant le "parcours du lièvre". Peu de participants mais une discussion intéressante.

N'oubliez pas de nous retourner la fiche d'évaluation ainsi que vos commentaires et contributions.

Le présent document et les contributions sont consultables sur le site de l'Union : peuple-et-culture.org

Constitution pour l'Europe
Fiche d'évaluation rapide d'une séance
(Une séance se comprend sur une continuité de temps et une unité de lieu et de public.
Un cycle représente plusieurs séances)

Nom et coordonnées de la structure organisatrice :
Date et heure de la séance :
Endroit de la séance (ville et lieu : MJC, siège de l'association, mairie...) :
Durée en temps de la séance :

Public

Nombre de personnes :
dont : femmes hommes
Age moyen (approximatif) :
Principales caractéristiques du public (ex : scolaires, élus, stagiaires d'une formation professionnelle, si mixte précisez les catégories) :

Intervention d'animateur

Oui Non
Si oui, combien :
Y avait-il eu préparation ?
Oui Non
Si oui, précisez brièvement ses caractéristiques principales :

Attitude générale du public

(passive, active, participative...)
Y a-t-il eu travail par petit groupe ?
Principales étapes, avec indication de durée (ex : exploration des sources, cartographies, débat) :
Principaux résultats obtenus :

La séance fait-elle partie d'un cycle

Oui Non
Si oui, précisez brièvement les contenus et indiquez l'organisateur

Une "fiche qualité" a-t-elle été utilisée ?

Oui Non

Vos impressions générales :

Comment le groupe organisateur compte-t-il poursuivre éventuellement cette action ?

Nom et prénom du rédacteur/trice de cette fiche :
Est-Il/elle l'un des animateurs/trices
Oui Non

Date de l'établissement de cette fiche :

Merçi d'assurer le retour au plus vite à l'Union Peuple et Culture accompagné de toute information utile à communiquer

les coordonnées des associations/sites du réseau

Réseaux nationaux ou regroupements d'associations

Fédération Nationale Accueil Paysan
9 rue de la Poste, 38000 Grenoble
t/ 04 76 43 44 83 • f/ 04 76 17 01 78
e/ info@accueil-paysan.com
w/ accueil-paysan.com

Relier

10 rue Archinard, 26400 Crest
t/ 04 75 25 44 90 • f/ 04 75 25 60 86
e/ reseau.relier@wanadoo.fr • w/ relier.info

Réseau des Cafés-Lecture

5 rue Sous les Augustins, 63000 Clermont-F^d
t/ 04 73 37 07 94 • f/ 04 73 31 15 26
w/ cafe-lecture.org

CREFAD (regroupement des Crefad

Auvergne et Lyon et de dASA)
9 rue Sous les Augustins, 63000 Clermont-F^d
t/ 04 73 31 50 45 • f/ 04 73 31 15 26
w/ //crefad.info/

Auvergne

Peuple et Culture Puy-de-Dôme
3 rue Gaultier de Biauzat, 63000 Clermont-F^d
t/ 04 73 36 05 36 • f/ 04 73 36 38 36
e/ Peupleetculture@yahoo.fr

Café Lecture Les Augustes

5 rue Sous les Augustins, 63000 Clermont-F^d
t/ 04 73 37 07 94 • w/ cafe-lecture.org

Crefad Auvergne (adhérent CREFAD)

9 rue Sous les Augustins, 63000 Clermont-F^d
t/ 04 73 31 50 45 • f/ 04 73 31 15 26
e/ info@crefad.info

dASA (adhérent CREFAD)

4 rue Latour d'Auvergne, 43100 Brioude
t/ f/ 04 71 74 97 81
e/ dasa@crefad.info

Association pour la création de Peuple et Culture Cantal

Maison des associations, 8 place de la Paix,
15000 Aurillac
t/ 04 71 47 26 40
e/ a.tanne@wanadoo.fr

Bretagne

ASPAARI
place de l'Église, 35330 Bovel
t/ f/ 02 99 92 09 32 • e/ aspaari@free.fr

CLAJ de Brest

Centre Social les Bahamas, 29200 Brest
t/ 02 98 03 03 29 • f/ 02 98 03 16 35
e/ claj@infini.fr • w/ claj.infini.fr

Peuple et Culture Finistère

7 rue Daumier, 29200 Brest
t/ 02 98 42 40 70 • f/ 02 98 42 40 59
e/ pec-29@wanadoo.fr • w/ pec-29.infini.fr

Haute-Normandie

Peuple et Culture Haute-Normandie
33 rue du Pré de la Bataille, 76000 Rouen
t/ 02 32 10 64 07 • f/ 02 32 10 64 07
e/ pec.hn@wanadoo.fr

Languedoc-Roussillon Peuple et Culture Languedoc- Roussillon (Pec L-R)

32 av Georges Clemenceau, 34000 Montpellier
t/ 04 99 13 32 33 • f/ 04 67 92 75 92
e/ peclr@wanadoo.fr

Echanges Internationaux (Pec L-R)

32 av Georges Clemenceau, 34000 Montpellier
t/ 04 67 92 85 83 • e/ pecei@wanadoo.fr

Antenne Paillade : culture et citoyenneté (Pec L-R)

139 rue de Bari, 34080 Montpellier
t/ 04 67 40 58 08 • f/ 04 67 79 62 94
e/ peuple.culture.paillade@wanadoo.fr

Boutique d'écriture (Pec L-R)

76 rue du Fg Figuerolles, 34000 Montpellier
t/ 04 67 58 64 94 • f/ 04 67 58 64 69
e/ boutiq-ecr@wanadoo.fr
w/ boutik-and-co.org

Compagnie des Jeux (Pec L-R)

18 Av. de Maurin, 34000 Montpellier
t/ 04 99 13 30 50 • f/ 04 99 13 30 60
e/ compagniedesjeux@wanadoo.fr

APP Centre Ville (Pec L-R)

3 Av. de Lodève, 34000 Montpellier
t/ 04 67 58 28 24 • f/ 04 67 58 34 39
e/ app.montpellier.centre@wanadoo.fr
w/ perso.wanadoo.fr/appmontpelliercentre/

APP Lodève (Pec L-R)

13 place Alsace-Lorraine, 34700 Lodève
t/ 04 67 96 47 77 • f/ 04 67 44 06 83
e/ app.lodeve@wanadoo.fr
w/app-lodevois.org

APP Paillade (Pec L-R)

268 square de Neptune, rue d'Uppsala, 34080
Montpellier
t/ 04 67 45 41 51 • f/ 04 67 45 41 51
e/ app.monpellierpaillade@wanadoo.fr

APP de Perpignan (Pec L-R)

52 rue du M^e Foch, BP 429, 66004 Perpignan
t/ 04 68 34 56 73 • f/ 04 68 35 22 72
e/ app.perpignan@wanadoo.fr

APP de Prades (Pec L-R)

Maison des Entreprises Espace A. Sauvy
187 Av. du G^e de Gaule, 66500 Prades
t/ 04 68 05 38 70 • f/ 04 68 05 38 71
e/ app.prades@wanadoo.fr

Ifad Nîmes/Peuple et Culture Gard

36 rue Florian, 30000 Nîmes
t/ 04 66 28 79 79 • f/ 04 66 28 79 70
e/ ifad30@wanadoo.fr

Ifad de la Haute Vallée de l'Aude

1 rue Matalino, 11300 Festes et St André
t/ 04 68 31 46 89 • f/ 04 68 31 46 89
e/ pec11el@club-internet.fr

Ifad Montpellier

18 Av. de Maurin, 34000 Montpellier
t/ 04 99 13 30 50 • f/ 04 99 13 30 60
e/ ifadmpt@wanadoo.fr

Ifad Lodève

10 bis rue de la Sous Prefecture, 34700 Lodève
t/ 04 67 44 10 66 • f/ 04 67 44 25 12
e/ ifadl@wanadoo.fr

SCIC Ganges

Maison de l'Entreprise, place Jules Ferry,
34190 Ganges
t/ 04 67 73 64 05 • f/ 04 67 73 58 83
e/ ifad.g@wanadoo.fr • w/ cardonille.com

Limousin

Peuple et Culture Corrèze

rue Louis Mie, 19000 Tulle
t/ 05 55 26 32 25 • f/ 05 55 26 88 95
e/ Peupleetculture.correze@wanadoo.fr
w/ perso.wanadoo.fr/pec19

Midi-Pyrénées

La Cardabela

La Salvétat, 12230 La Couvertouirade
t/ 05 65 62 22 65 • f/ 05 65 62 14 79
e/ lacardabela@free.fr
w/ lacardabela.free.fr

Nord Pas-de-Calais

EN.CO.RE

5 D résidence Louise Michel, 59124 Escaudain
t/ 03 27 43 02 02 • f/ 03 27 43 02 02
e/ asso.encore@free.fr

Pays de la Loire

Peuple et Culture Loire-Atlantique

13 rue d'Angleterre, 44000 Nantes
t/ 02 40 48 42 37 • f/ 02 40 48 42 61
e/ peupleetculture44@free.fr

Provence Alpes-Côte d'Azur

Association pour la création de Peuple et Culture Marseille

52 rue de l'Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
t/ 04 91 42 87 63
e/ peupleculture.marseille@wanadoo.fr

Rhône-Alpes

Agora Peuple et Culture (Dauphiné)

4 rue de Montesquieu, 38100 Grenoble
t/ 04 76 85 49 04 • f/ 04 76 85 49 07
e/ aduroy@hotmail.com

Asfodel

Le Pradel, 07170 Mirabel
t/ 04 75 36 74 34 • f/ 04 75 36 76 02
e/ asfodel@asfodel.org

Crefad Lyon (adhérent CREFAD)

44, rue Saint-Georges, 69005 Lyon
t/ 04 72 41 06 96 • e/ lyon@crefad.info

Maison des Jeux

9 rue de la Poste, 38000 Grenoble
t/ 04 76 43 28 36 • f/ 04 76 43 71 61
e/ contact@maisondesjeux.com
w/ maisondesjeux.com

Oxalis

Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges
t/ 04 79 63 36 97 • f/ 04 79 63 81 91
e/ info@oxalis-bauges.org • w/ oxalis-asso.org/

Boutique d'initiatives culturelles et sociales

33 rue des Moulins, 26000 Valence
t/ 04 15 25 43 67

Trajet Spectacle

3 ter rue Joseph Reynaud, 26150 Die
t/ 04 75 22 05 75
e/ trajet.spectacle@voila.fr

Union Peuple et Culture

108 rue Saint Maur, 75011 Paris
t/ 01 49 29 42 80 • f/ 01 43 57 62 42
e/ union@peuple-et-culture.org
w/ peuple-et-culture.org

Belgique

Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles

1 rue de Bellaire, 5340 Hatime, Belgique
t/ 00 32 85 51 45 92
e/ info@peuple-et-culture.be
w/ peuple-et-culture.be